

## La structure de l'OFPN : les commissions



Les statuts de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) ont été validés en assemblée constitutive le 2 avril 2014.

Dans ce document, les membres du premier conseil d'administration (CA) de l'OFPN ont posé les fondements du mode d'organisation de notre association.

Nous avons choisi de construire cette organisation sur la base de commissions, définissant les grandes thématiques de travail de l'OFPN, qui pourront s'enrichir au grès de l'évolution des projets de l'association. Ces commissions sont placées sous la responsabilité des membres du CA, chargés de coordonner et dynamiser les activités en leur sein et de communiquer sur leurs actions.

Chaque commission sera composée de différents groupes de travail, regroupant des adhérents souhaitant s'investir activement dans les activités de l'OFPN. Ceux-ci pourront être sollicités directement ou proposer spontanément leur participation en prenant contact avec les responsables des commissions.

Nous avons adopté neuf commissions, autour des thématiques suivantes : « formation initiale », « formation continue », « liens avec les associations régionales et internationales », « observatoire », « Internet », « revue », « réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité », « psychométrie » et « droits et statuts ». Nous proposons de vous décrire ici les objectifs et missions de ces commissions afin de vous faire une idée plus précise du fonctionnement de l'OFPN. Vous trouverez plus de détails sur le site de l'OFPN ([www.ofpn.fr/les-commissions/generalites](http://www.ofpn.fr/les-commissions/generalites)). De plus, chaque commission possède un espace d'échanges dédié sur le forum.

### Sommaire :

- p.1-2 :  
La structure de l'OFPN : les commissions
- p.2-5 :  
Présentation des différentes commissions
- p.5 :  
Actualité : Une première invitation officielle !

### Contact :

SITE INTERNET :  
[www.ofpn.fr](http://www.ofpn.fr)

COURRIEL :  
[contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr)





Nous sommes toujours en attente de la publication au Journal Officiel pour pouvoir ouvrir un compte bancaire et débiter les adhésions mais nous comptons sur vous dès à présent pour intégrer les groupes de travail déjà créés ou pour en proposer vous-même aux responsables des commissions concernées.

Nous savons que vos attentes sont importantes vis-à-vis de l'OFPN, nos objectifs sont ambitieux et les membres du CA se sont engagés à faire leur possible pour les mener à bien. Mais nous ne pouvons rien faire sans vous ! Maintenant à vous de vous engager avec nous !

Pour que vive la neuropsychologie clinique !

*Sandrine Chicherie, présidente  
Amélie Ponchel, secrétaire*



## **Commission Formation initiale**

### **Objectifs :**

En lien étroit avec les universités, cette commission a pour objectif de mener une réflexion en profondeur sur la formation initiale des étudiants en psychologie, se destinant à la spécialisation en neuropsychologie. Ses objectifs visent, entre autres, à (1) nouer un dialogue fort entre praticiens et universitaires afin d'aboutir à des critères communs garantissant une formation de haut niveau et de qualité des psychologues spécialisés en neuropsychologie ; (2) mener une réflexion commune sur les stages (mise en place d'un carnet de stage, place du référent, problématique de la gratification) ; (3) faire évoluer les critères d'adhésion à l'OFPN grâce à un dialogue concerté entre universités et associations partenaires.

### **Contact :**

**RESPONSABLE :**  
Marie de Montalembert  
**CO-RESPONSABLE :**  
Sandrine Chicherie

**COURRIEL :**  
[formation.initiale@ofpn.fr](mailto:formation.initiale@ofpn.fr)

## **Commission Formation continue**

### **Contact :**

**RESPONSABLE :**  
Virginie Mattio  
**CO-RESPONSABLE :**  
Hélène Vichard

**COURRIEL :**  
[formation.continue@ofpn.fr](mailto:formation.continue@ofpn.fr)

### **Objectifs :**

Cette commission a pour mission de faciliter l'accès des psychologues spécialisés en neuropsychologie à des formations de qualité, afin de favoriser une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie. Elle prévoit de solliciter des partenaires pour la mise en place de tarifs préférentiels pour des formations, de soutenir l'organisation de formations dans les régions, de constituer une liste de formateurs potentiels dans différents domaines, d'organiser le Congrès National de Neuropsychologie Clinique, de tenir à jour une liste de congrès et de formations en neuropsychologie.

## *Commission Liens avec les associations régionales et internationales*

### **Objectifs :**

Cette commission est chargée de mettre à jour la liste des regroupements régionaux de psychologues spécialisés en neuropsychologie, de maintenir un lien fort entre les associations régionales et l'organisation nationale. Son objectif principal est de faciliter les échanges mutuels afin de soutenir le développement des associations, de leur permettre d'exprimer leurs idées et de faire remonter leurs projets au niveau national. Parallèlement, cette commission s'attèle à relayer et à faire vivre les actions de l'OFPN dans les régions. Enfin, elle a également pour fonction de développer et d'entretenir des liens avec les associations de psychologues spécialisés en neuropsychologie en place dans les autres pays.

### Contact :

RESPONSABLE :  
Grégoire Wauquiez  
CO-RESPONSABLE :  
Yaële Spirli

COURRIEL :  
liens.associations@ofpn.fr

## *Commission Observatoire*

### Contact :

RESPONSABLE :  
Amélie Ponchel  
CO-RESPONSABLE :  
Hélène Vichard

COURRIEL :  
observatoire@ofpn.fr

### **Objectifs :**

Cette commission est chargée de la mise en œuvre d'un recensement national des psychologues spécialisés en neuropsychologie exerçant sur le territoire français, et de la mise en place d'enquêtes et de sondages, en lien avec les objectifs et travaux de l'OFPN. Elle a également la responsabilité de sonder les adhérents de l'OFPN sur leurs attentes vis-à-vis de l'association, ainsi que sur leur opinion sur différents thèmes. Enfin, elle doit communiquer sur les résultats de ces enquêtes et sondages.

## *Commission Internet*

### **Objectifs :**

Cette commission a pour mission la mise en œuvre et la mise à jour du site Internet de l'OFPN ainsi que de ses pages sur les réseaux sociaux. En lien avec les trésoriers, elle doit gérer la plateforme numérique d'adhésion. Cette commission a également la charge de maintenir le portail professionnel préexistant Neuropsychologie.fr, de coordonner son administration et sa modération. L'équipe technique actuelle (administrateurs et modérateurs du site Neuropsychologie.fr) reste en charge de cet aspect de la commission. Elle pourra être amenée à compléter son équipe si elle le souhaite.

### Contact :

RESPONSABLE :  
Dominique Cazin  
CO-RESPONSABLE :  
Virginie Biscay

COURRIEL :  
webmaster@neuropsychologie.fr

## Commission Réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité

### Objectifs :

Cette commission se donne pour objectif d'améliorer la connaissance et la visibilité des missions, des activités et des compétences des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Elle propose de favoriser les échanges et les écrits sur les pratiques professionnelles dans différents champs d'activité, de créer des documents d'informations à destination des étudiants, des autres professionnels et du grand public, d'élaborer des guides de pratiques professionnelles en neuropsychologie clinique.

### Contact :

#### RESPONSABLE :

Hélène Vichard

#### CO-RESPONSABLE :

Virginie Biscay

#### COURRIEL :

reflexions.specialite@ofpn.fr

## Commission Revue

### Contact :

#### RESPONSABLE :

Amélie Ponchel

#### CO-RESPONSABLE :

Raphaëlle Amendola

#### COURRIEL :

cahiers@ofpn.fr

### Objectifs :

Cette commission est chargée de mettre en œuvre la revue officielle de l'OFPN : *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*. L'objectif est de diffuser des informations d'intérêt en neuropsychologie clinique, à destination des professionnels, et de communiquer sur les travaux et activités de l'OFPN. En fonction des possibilités, la commission publiera un à deux numéros de la revue chaque année, en accès gratuit aux adhérents de l'OFPN, selon les modalités définies dans le règlement intérieur, et en accès payant aux non-membres.

## Commission Psychométrie

### Objectifs :

Cette commission est en charge de mener des projets autour des outils psychométriques afin d'en promouvoir une utilisation éclairée. Les projets de cette commission s'articulent autour de différents axes. A court et moyen terme, nous engagerons des travaux de synthèse sur différentes épreuves utilisées en neuropsychologie, notamment autour des questions liées aux droits d'auteur, aux qualités psychométriques de ces tests et à leurs normes. A plus long terme, nous engagerons des travaux de normalisation de tests ou de questionnaires. Nous pourrions également mener une réflexion sur la protection de nos outils.

### Contact :

#### RESPONSABLE :

Virginie Biscay

#### CO-RESPONSABLE :

Amélie Ponchel

#### COURRIEL :

psychometrie@ofpn.fr

## Commission Droits et statut

### Objectifs :

Cette commission a pour rôle de communiquer sur les aspects législatifs liés à notre profession : informer les collègues sur leurs droits, sur les nouvelles lois nous concernant, diffuser les informations issues des syndicats avec l'aide de la commission Internet. Elle s'attachera à susciter le débat entre les membres sur des thématiques controversées (comme la possibilité de réglementation de l'utilisation des tests, le remboursement des actes, la protection de la spécialisation en neuropsychologie) et à transmettre les propositions aux organisations professionnelles et aux instances gouvernementales.

Le responsable de cette commission a de ce fait également un rôle de référent auprès des autres organisations professionnelles (comme la FFPP ou le SNP par exemple).

### Contact :

RESPONSABLE :  
Sandrine Chicherie

COURRIEL :  
presidence@ofpn.fr

## Actualité : Une première invitation officielle !

L'AEPU (Association des Enseignants Chercheurs en Psychologie) et la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de Psychologie) ont invité les responsables de Masters et directeurs/trices d'UFR et départements de psychologie à une réunion d'information et de réflexion sur la nouvelle Nomenclature des Masters.

Pour rappel le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche a retenu en Janvier 2014 pour la psychologie la nomenclature suivante pour les diplômes de Master : Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé ; Psychologie sociale, du travail et des organisations ; Psychologie de l'éducation et de la formation ; Psychologie ; Psychologie : psychologie clinique psychanalytique.

L'OFPN a été conviée à participer à cette réunion de travail, qui se déroulera le 17 Mai 2014, à l'Institut de Psychologie de Boulogne Billancourt. L'association sera représentée par sa présidente, Sandrine Chicherie, son co-président, Dominique Cazin et la responsable de la commission Formation Initiale, Marie de Montalembert.

Le même jour, une seconde réunion est prévue afin d'aborder la question des stages en psychologie et en particulier la notion de gratification des étudiants en Master.

Nous ne pouvons que nous réjouir que notre profession ait l'occasion de faire entendre sa voix lors de cette journée de réflexion et nous remercions la FFPP pour cette invitation. Nous ne manquerons pas de vous en faire un retour.

### Comité de rédaction :

SECRETARIAT DE L'OFPN : Amélie Ponchel & Hélène Vichard